



CDPA

Convention Démocratique des Peuples Africains ; 2, rue des Cheminots, BP 8634, Lomé, TOGO Tél 221 71 75

DECLARATION DE LA CDPA

REOUVERTURE DE RADIO X SOLAIRE

Les autorités togolaises avaient autorisé *La Cigale* à créer la Radio X Solaire et à émettre. Elles sont revenues sur leur décision en procédant à la fermeture de cette radio, arguant que l'association fondatrice est en situation irrégulière. A peine la situation de cette dernière régularisée, l'Autorité de Réglementation des Postes et Télécommunications lui retire la fréquence pour non respect des textes en vigueur.

La CDPA, exprime sa vive inquiétude face à la situation délétère créée par la gestion du dossier Radio X Solaire. Ce retrait de la fréquence constitue une sérieuse atteinte à la liberté de la presse dans notre pays ainsi qu'au droit à l'information des auditeurs. Il cause un préjudice considérable aux employés et journalistes depuis 14 mois.

La CDPA félicite les organisations qui s'investissent pour la cause de X Solaire. Elle invite ses militants et sympathisants à toujours soutenir les initiatives pacifiques et responsables concourant la réouverture de Radio X Solaire.

La CDPA demande aux autorités d'œuvrer avec bonne foi pour l'avancée de ce dossier.

Fait à Lomé, le 03 février 2012.

Le Secrétaire Général



Pr. Léopold M. GNININVI